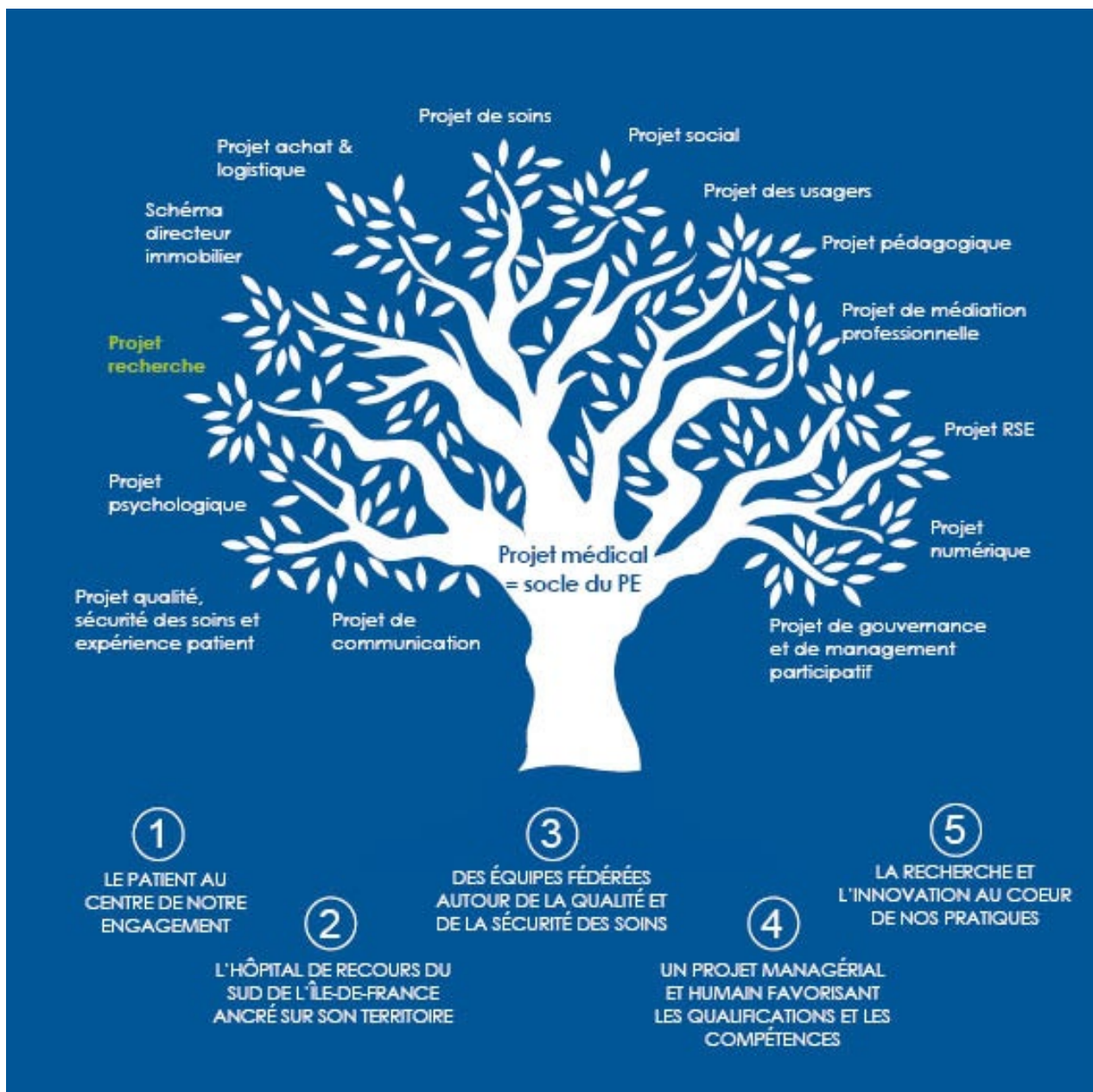


## PROJET RECHERCHE

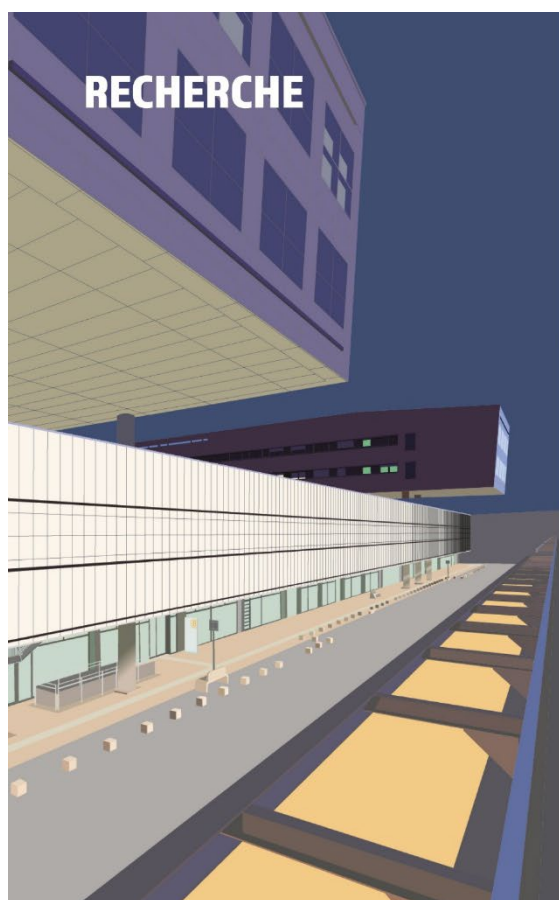


## SOMMAIRE

---

<b>1. Une dynamique de recherche médicale et paramédicale très ancrée sur le territoire</b>	<b>3</b>
<b>2. La gouvernance, l'organisation et les moyens alloués à la recherche médicale et paramédicale</b>	<b>3</b>
<b>3. De nombreux partenariats scellés dans le domaine de la recherche médicale et paramédicale</b>	<b>4</b>
<b>4. Les axes prioritaires à développer</b>	<b>4</b>

## 1. Une dynamique de recherche médicale et paramédicale très ancrée sur le territoire



### UN ENGAGEMENT ET DES POINTS FORTS QUI ACCOMPAGNENT LE PROJET D'UNIVERSITARISATION DE NOTRE ÉTABLISSEMENT

#### 2 SERVICES DE PORTÉE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE

ENDOCRINO-DIABÉTOLOGIE	NEUROLOGIE
Pr Alfred PENFORNIS	Pr Didier SMADJA

#### UNE DYNAMIQUE RECONNUE

- 5<sup>ème</sup> place obtenue par le CHSF dans le top 10 du classement régional SIGAPS (hors AP-HP et Groupements de Coopération Sanitaire) en 2022.
- 241 protocoles de recherche clinique recensés et 5 311 inclusions de patients en 2022.
- Des partenariats actifs avec la Faculté de Médecine de l'Université Paris-Saclay, le GHU APHP Université Paris-Saclay, l'Université d'Evry Paris-Saclay, l'INSERM et tout particulièrement avec le Genopole.
- 1,5 M€ de crédits de Mission d'Enseignement de Recherche de Référence et d'Innovation (MERRI)
- Une convention GHT Ile-de-France Sud/GHU APHP Université Paris-Saclay/ Université Paris-Saclay.

#### UNE UNITÉ DE RECHERCHE CLINIQUE

- Implantée dans des locaux dédiés (un bâtiment de 300 m2 installé à proximité du service de Biologie médicale)
- Une équipe spécifique de 14 professionnels de santé (médicaux et paramédicaux)
- Une Unité de Recherche Clinique autorisée comme « lieu de recherche impliquant la personne humaine » par l'ARS

## 2. La gouvernance, l'organisation et les moyens alloués à la recherche médicale et paramédicale

Le CHSF a mis en place **une Commission de Recherche** et un **bureau de recherche** (comité restreint et opérationnel de la Commission) où sont représentés l'ensemble des services de l'établissement. La Commission de Recherche élabore la stratégie recherche de l'établissement en lien avec le projet médical et le projet d'établissement et favorise le développement de projets collaboratifs.

**Une unité de recherche clinique (URC)** rattachée à la direction de la recherche et disposant de 300 m2 de locaux dédiés apporte un appui et une expertise aux professionnels de santé notamment sur la promotion externe, la promotion interne, et la valorisation scientifique de l'activité recherche. Une équipe de 14 professionnels (dont 10 techniciens d'études cliniques) rattachée à l'URC est dédiée à l'accompagnement des équipes.

Le CHSF a également mis en place **une commission mixte de recherche avec le Genopole et l'Université d'Evry-Paris-Saclay**.

**Concernant la recherche paramédicale**, nous avons 5 études en cours. La direction des soins est représentée à la Commission Recherche et au bureau de Recherche. De plus, un référent paramédical participe également à ces instances.

Le CHSF a choisi de développer **une stratégie d'universitarisation** depuis plusieurs années afin de pouvoir disposer de temps médical dédié à l'enseignement et la recherche. Ainsi, l'endocrino-diabétologie et la neurologie sont des services hospitalo-universitaires avec au total deux postes de PU-PH, un poste de MCU-PH

et un poste de PHU. De nouveaux candidats à des postes hospitalo-universitaires postulent dès 2024 sur l'établissement.

Plusieurs services du CHSF sont hospitalo-universitaires, c'est-à-dire que certains des médecins partagent leur temps entre l'hôpital (prise en charge clinique) et l'Université (missions d'enseignement et de recherche). C'est le cas de la diabétologie de la génétique pédiatrique et de la neurologie.

**Concernant le financement de la recherche**, le total des crédits MERRI recherche perçus par le CHSF s'élève à environ 1,5 millions d'euros depuis 2019. Grâce à son effort de recherche en matière d'ouverture et d'inclusions de patients au sein d'études de recherche clinique et à la valorisation des publications de ses praticiens, le CHSF reçoit des crédits MERRI qui lui permettent de financer et soutenir l'effort de recherche.

### **3. De nombreux partenariats scellés dans le domaine de la recherche médicale et paramédicale**

---

Le CHSF a mis en place plusieurs partenariats avec des acteurs importants du monde de la recherche non seulement dans le secteur hospitalier, mais également universitaire et associatif :

- 1/ Ainsi, une convention de coopération portant notamment sur le développement de la recherche a été signée avec le GHU AP-HP Université Paris Saclay.
- 2/ Le CHSF est membre du GIP Genopole et a signé, en 2018, avec ce dernier une convention de partenariat destinée à instaurer un partenariat en matière de recherche, formation, transfert de technologie et développement du territoire.

En 2018, le CHSF a également créé avec le Genopole un Appel à Idées Innovantes destiné à faire émerger des projets collaboratifs entre les services hospitaliers et les laboratoires de recherche du biocluster génopolitain. Cet appel à projets accompagne des solutions innovantes de produits, services ou procédés améliorant le soin ou la prise en charge du patient.

Depuis 2018, 33 projets ont ainsi été soutenus et accompagnés financièrement ayant permis notamment un dépôt de brevet, la création de 17 prototypes, la réalisation de 23 stages, d'un essai clinique et de 4 publications.

Le CHSF dispose d'une filière complète de soins des patients drépanocytaires allant du stade périnatal à l'âge adulte, et est labellisé centre de compétence Maladies Rares. En 2023, l'établissement a créé, en partenariat avec le Genopole, un poste de coordinateur scientifique de la filière drépanocytose sud-francilienne afin de structurer, coordonner et organiser l'action en recherche en matière de drépanocytose.

- 3/ Le CHSF est membre du CRCT (Centre de Recherche Clinique et Translationnelle Sud Francilien), ainsi que du DTRF (Dispositif Territorial de Recherche et de Formation en Psychiatrie) Paris Sud.
- 4/ Le CHSF est également membre de l'association Évry Sénart Science et Innovation (ESSI), qui regroupe l'université d'Evry-Paris-Saclay et les écoles d'ingénieur du territoire d'Evry/Sénart.

### **4. Les axes prioritaires à développer**

---

- 1) Poursuivre l'accompagnement de la recherche au niveau du CHSF et du GHT Île-de-France-Sud.
- 2) Poursuivre la stratégie d'Universitarisation du CHSF avec la création de nouveaux postes hospitalo-universitaires.
- 3) Poursuivre et renforcer le partenariat avec le Genopole et les partenaires du territoire.
- 4) Poursuivre le développement de la promotion interne en matière de recherche clinique.
- 5) Développer la recherche dans le domaine de la drépanocytose en lien avec les partenaires du territoire (Genopole, CNRGH, ART-TG), en vue d'améliorer la prise en charge des patients drépanocytaires de la naissance à l'âge adulte, de développer la recherche à des fins de diagnostic de prédictibilité de la sévérité de la maladie et également à des fins thérapeutiques au travers de protocoles de recherche de thérapies géniques.